



Le Conseil départemental de la Somme confirme son engagement pour la modernisation de la pompe à carburant du Hourdel

Amiens, le mardi 26 avril 2022

En réunion ce lundi 25 avril en Mairie de Cayeux-sur-Mer, Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme a confirmé au Maire de la commune et devant les marins-pêcheurs réunis à cette occasion l'engagement du Conseil départemental de la Somme à prendre intégralement en charge l'investissement portant sur la modernisation de la pompe à carburant située dans le port du Hourdel.

Des travaux au poste d'avitaillement du port de pêche pour 60 000 €

Le Département a racheté, en 1996, le poste d'avitaillement du port du Hourdel suite à l'arrêt de son exploitation par une société privée. À la demande de la municipalité de Cayeux-sur-Mer, le Département en a transféré, à titre gratuit, sa propriété à la commune contre l'engagement d'en assurer la maîtrise des installations.

Ne pouvant plus supporter le coût de ce service dont bénéficient une quinzaine de pêcheurs, la commune a sollicité le Conseil départemental pour prendre en charge l'installation d'une pompe en libre service, qui réduirait les charges de fonctionnement, ainsi que la maintenance annuelle de l'installation.

Le Conseil départemental de la Somme confirme la prise en charge intégrale des travaux de modernisation, estimés à 60 000 €, qui permettront à terme la distribution automatique de carburant, élément aujourd'hui indispensable pour répondre aux besoins des activités de pêche du secteur. Cette subvention sera attribuée à la commune de Cayeux-sur-Mer qui réalisera les travaux et conservera la propriété de la pompe à carburant.

Cette confirmation du financement, déjà indiquée à la Ville dès janvier 2022 par courrier, sera complétée par un point d'étape sur le coût de fonctionnement du service entre les communes concernées en Baie de Somme.

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, **« je tiens à souligner les échanges constructifs que nous avons eus lors de cette réunion de travail, prévue depuis le 31 mars dernier à l'initiative du Département. Lorsque le débat est posé sereinement, quand les responsabilités de chacun sont établies, on avance dans le bon sens et dans l'intérêt général. Le Département réaffirme, par cet engagement financier, son action en faveur des ports de notre Baie dont il est propriétaire dans les domaines de l'aménagement, de l'entretien et de l'exploitation : c'est le cas depuis toujours et je m'y engage plus que jamais avec Hubert de Jenlis, mon collègue Vice-président chargé des infrastructures départementales. La municipalité et les marins-pêcheurs peuvent compter sur l'écoute et la mobilisation du Conseil départemental sur ce sujet. »**

CONTACT PRESSE

Eloïse Devred - e.devred@somme.fr

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18

somme.fr/presse